

# Independent Technical Review: Republic of the Congo's National Programme Document

---

UN-REDD PROGRAMME

---

Reviewer: Adrien Sinafasi Makelo

Date: 14 February 2012



---

## General comments to National Programme Document of Republic of Congo:

La lecture de la proposition permet d'affirmer que, globalement, elle

- est riche en information, bien préparée et bien présentée,
- a bénéficié d'un processus de validation participatif et consensuel,
- a comme soubassement : a) le R-PP du Congo (document politique de référence développé via un processus national suffisamment inclusif), et b) d'autres instruments juridiques nationaux et internationaux pertinents,
- a comme piliers des principes essentiels : représentation, participation, inclusion, transparence, information, bonne gouvernance, etc,
- encourage l'engagement des parties prenantes,
- porte haut les droits des peuples autochtones.

Cependant, une réalité sociologique sous-régionale concernant les peuples autochtones, n'est pas intégrée dans les risques. Dans la sous-région (Congo compris), malgré que les Constitutions (et certaines lois spécifiques) consacrent l'égalité des droits des citoyens, certaines coutumes rétrogrades perpétuent le vieux phénomène où des Bantous, prenant les autochtones pour une possession familiale héréditaire ('leurs Pygmées'), n'acceptent pas que ces derniers jouent un rôle égal au leur. Agissant en maîtres-propriétaires, certains s'estiment être en droit de parler pour eux et de représenter leurs intérêts.

Ce phénomène est à la base de l'échec de plusieurs initiatives visant la promotion des autochtones Pygmées. Ce risque n'est pas exclu d'office pour REDD+.

---

## Assessing the National Programme Document against review criteria

(Please refer to the TORs and supporting documents)

### 1. Ownership of the Programme (maximum 200 words):

a) Le Congo a élaboré son R-PP (document politique de référence), avec participation de toutes les parties prenantes pour un processus REDD+ national inclusif.

La Proposition ONU-REDD s'inscrit bien dans ce R-PP, même dans la formulation des composantes (voir comparaison aux annexes 3 et 4).

L'appui ONU-REDD au Congo, en cofinancement avec FCPF, vise la réalisation des activités du R-PP, qui, avec la proposition ONU-REDD s'alignent sur les priorités politiques du Congo et ses stratégies de développement, tout en respectant les principes de l'ONU-REDD (participation de la société civile, des peuples autochtones, gouvernance démocratique de REDD+, sauvegardes sociales et environnementales pour REDD+).

La proposition couvre des besoins identifiés à partir des composantes du R-PP, non financés (ou financés partiellement) par FCPF ou le Gouvernement. Le R-PP est annexé à la proposition ONU-REDD comme appendice.

b) La proposition est consolidée, validée, endossée de façon inclusive le 25 janvier 2012 à Brazzaville par les parties prenantes (Gouvernement, Société civile, Peuples autochtones, Secteur privé, ONU-REDD (PNUD, FAO, PNUE), Banque mondiale (FCPF), Représentant Gouvernement Norvégien, représentant EFI/EU-REDD Facility. (voir Communiqué final réunion de validation, listes et signatures des participants annexés à la proposition).

c) La proposition soutient l'engagement des autochtones dans le REDD+ au Congo

### 2. Level of consultation, participation and engagement (maximum 200 words):

En lisant la proposition et les autres documents associés, il apparaît que:

- Dans le processus d'élaboration de son R-PP, la République du Congo, à travers des consultations et des revues techniques au niveau national et international, a pris plus d'une année pour sa formulation, ce qui a remarquablement amélioré sa qualité qui est aujourd'hui reconnue internationalement.

- De même, bien l'élaboration de la présente proposition, des missions conjointes FCPF/ONU-REDD ont été conduites en 2010 et en 2011 (septembre), pour mener des consultations visant à : a) améliorer les aspects du dialogue national sur la REDD+ ; b) de structurer les parties prenantes au processus REDD+ ; et c) de définir leurs rôles respectifs.

- Du 23 au 27 janvier 2012, une troisième mission conjointe FCPF/ONU-REDD (accompagnée d'un délégué de l'UE-REDD) a eu lieu, afin de finaliser et valider la présente proposition ONU-REDD, dans le dialogue avec toutes les parties prenantes nationales (incluant la société civile, les peuples autochtones, des délégués venus des différents Départements Administratifs du pays).

- Grace à ces consultations, les parties prenantes se sont accordées sur les domaines que l'engagement de l'ONU-REDD au Congo devra couvrir (voir pp. 13, 14).

### 3. Programme effectiveness and cost efficiency (maximum 150 words):

Horizon 2015 : le Congo doit être prêt à appliquer sa stratégie nationale REDD+ pour un développement vert.

Préalable: les capacités nationales d'organisation, de dialogue, d'analyse stratégique et d'encadrement technique sont développées.

Conditions requises: (a) le processus REDD+ est bien géré et pleinement participatif ; (b) le Congo met en œuvre des réformes structurelles et d'investissements REDD+, avec prise en compte de sauvegardes ; (c) un système d'information et de suivi global de la REDD+ est fonctionnel.

Coût de la préparation : 17,654 246 US\$ (2012 - 2014). Un budget apparemment assez équilibré. Cependant, plus de la moitié de ce financement reste à trouver. Ceci crée des incertitudes pour la bonne réalisation de la préparation.

Par ailleurs, le budget alloué au fonctionnement du CONA-REDD+ semble dérisoire. Ceci risque d'affecter négativement l'efficacité et les performances de cet important organe de décision et d'orientation

4. Management of risks and likelihood of success (maximum 200 words):

Le REDD+ est un processus encore relativement nouveau au Congo. Le pays n'en a pas une longue expérience. D'où, il est important d'en évaluer objectivement et sérieusement les risques et les probabilités de réussite.

La proposition d'appui d'ONU-REDD a fait une bonne évaluation des risques et hypothèses (pp 79-81) au niveau du Cadre de suivi et d'évaluation du programme (Composante 6). Les facteurs pouvant concourir au succès et à l'insuccès sont bien listés.

Une rectification à faire, tout de même: le faible dialogue et le manque d'accord entre les parties prenantes autour des causes et facteurs de la déforestation et la dégradation de forêts, et leur poids respectif, ne saurait être une hypothèse (chance de succès) comme l'indique le tableau à la page 80, mais bien un risque pouvant conduire à l'échec.

Par ailleurs, la faiblesse ou le dysfonctionnement du CONA-REDD, organe d'orientation et de décision constituerait un risque important.

Le manque de coopération et d'harmonie entre les communautés autochtones (Pygmées) et les autres communautés locales (Bantous) du à l'exclusion des premiers par les seconds, représenterait également un risque très important pour la réussite de REDD+

5. Consistency with the UN-REDD Programme Framework Document and Strategy (maximum 200 words):

La proposition est en cohérence avec le UN-REDD Programme Framework Document and Strategy

- Les 3 agences des nations unies qui constituent ONU-REDD (PNUD, FAO, PNUE), sont impliquées dans le processus de formulation et de soumission de la proposition au Secrétariat Technique ONU-REDD.
- Une révision technique indépendante est sollicitée avant la soumission de la proposition au Secrétariat Technique.
- La proposition s'inscrit dans le contexte de la préparation du pays au REDD+
- La proposition prend en compte toutes les parties prenantes en préconisant la consultation de chacune d'entre elles (Gouvernement, ONG, Société civile, populations autochtones et autres communautés dépendant des forêts)

---

6. Compliance with UN-REDD Programme's Rules of Procedure and Operational Guidance (maximum 200 words):

La soumission des propositions ONU-REDD au Secrétariat International ONU-REDD en faveur des pays est régie par des règles de procédure et guide opérationnel.

La proposition du programme d'appui ONU-REDD pour la République du Congo a raisonnablement respecté la procédure.

- C'est d'abord le pays qui a élaboré son R-PP (dans le cadre du FCPF). L'ONU-REDD vient juste appuyer pour sa mise en œuvre.

- Le R-PP de la République du Congo est annexé à la proposition ONU-REDD.

- La Proposition ONU-REDD est élaborée dans le contexte de la préparation du Congo à REDD+, en phase avec le travail du FCPF.

- Le draft de la proposition a été validé de façon consensuelle et participative au pays (à Brazzaville) par les parties prenantes, indiquant ainsi l'appropriation du document par ces dernières (Gouvernement, Société civile, Peuples Autochtones, Représentants de l'ONU-REDD et du FCPF au Congo).

- La proposition a fait l'objet d'une révision technique indépendante avant sa soumission au Secrétariat.

Nous espérons que les prochaines étapes de la procédure de soumission seront respectées

---

**Suggestions for improving the technical design of the National Programme  
Document of Republic of Congo (maximum 400 words):**

Pour améliorer le contenu de la Proposition, il serait souhaitable que le document

- Propose un budget un plus consistant pour appuyer le fonctionnement du Comité National REDD (CONA-REDD). Cet organe doit bien tourner. En effet, le bon fonctionnement du CONA-REDD, cet important organe d'orientation et de décision, est déterminant pour la réussite de tout le processus REDD en République du Congo.
- Le document ONU-REDD évoque avec insistance le respect des droits des populations autochtones. Ceci est extrêmement important dans un processus REDD+ qui se veut participatif. Or, les populations autochtones dans notre sous-région sont victimes de traitements dégradants, parfois même ils ne sont rien d'autres que des esclaves de certains groupes bantous. Malheureusement le Congo ne fait pas exception à la règle. Pourtant, dans la sous-région, ce pays est le seul à avoir adopté une loi spécifique pour la protection et la promotion des droits des peuples autochtones.

Le processus REDD+ au Congo devrait être une opportunité pour commencer à adresser petit à petit ce problème. La proposition ONU-REDD devrait pouvoir contenir certaines dispositions (même discrètes) allant dans le sens de rassurer les peuples autochtones qu'ils traiteront d'égal à égal avec les autres groupes ethniques dans le cadre de REED+